

## **Mail adressé aux familles le 05 mai**

Madame, Monsieur,

Chaque Chef d'établissement élabore des scénarios de reprise en veillant à ce que la sécurité des élèves, du personnel soit maximale en tenant compte des premières classes concernées par cet accueil, des cheminements à l'intérieur de l'établissement, et du respect des règles sanitaires... Néanmoins, il y a encore beaucoup d'interrogations, de questions quant aux modalités de mise en œuvre et à ce stade, je n'ai pas tous les éléments de réponse à vous apporter. Voilà cependant ce qui a été décidé pour le collège Saint Stanislas. Selon les directives gouvernementales, l'accueil se fera exclusivement pour les classes de 6ème et les classes de 5ème. Pour les autres niveaux du collège et du lycée, la continuité pédagogique se poursuit en distanciel.

Les élèves accueillis en 6ème et en 5ème, le seront sur la base du volontariat des familles. Les enfants des personnels soignants, des forces de l'ordre, des personnels de la poste et des enseignants resteront prioritaires pour être accueillis (soit dans le cadre de la reprise, soit dans le cadre de l'accueil des enfants prioritaires) et le seront eux dès le 11 mai.

Nous sommes actuellement en train de prendre les mesures pour mettre en place le protocole sanitaire. Nous sommes aussi conscients que les règles du protocole (gestes barrières et distanciation en permanence) peuvent être compliquées à mettre en place avec des enfants.

L'organisation de l'établissement à partir du 18 ou 19 mai sera différente de celle d'avant le confinement. En 6ème et en 5ème, des temps de cours en présentiel seront assurés dans la mesure du possible. Pour les autres niveaux, la continuité pédagogique à distance se poursuivra. Les accès aux salles spécialisées (Labo, salles de musique, arts plastiques, informatique, CDI) seront interdits.

Le service de restauration est assuré. En effet, dans le cadre du protocole et afin de limiter au maximum les entrées et les sorties, il pourrait être envisagé que les externes restent déjeuner à la cantine le midi, sur demande des parents.

De même, au regard des contraintes et des ressources disponibles pour l'établissement, nous ne sommes pas en mesure d'assurer l'étude du soir.

Ce calendrier reste bien entendu lié aux évolutions de la pandémie et des mesures gouvernementales.

En vous remerciant de votre compréhension, soyez assurés, Madame, Monsieur, de mon engagement dans cette période si particulière,



**Thierry BOUGÈRE**  
Chef d'établissement  
Collège Lycée CPGE Saint Stanislas  
2 rue Saint Stanislas - CS 40905  
44009 Nantes CEDEX 01  
02 40 20 17 50

<https://www.saintstanislas.eu>